

Sécurité incendie

REPRISE DES VISITES RÉSIDENTIELLES

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 12 juin 2020 – La Ville de Saint-Hyacinthe informe les citoyens des secteurs de Hertel–Notre-Dame et Bois-Joli que le Service de sécurité incendie visitera leurs résidences à compter du 15 juin. Dans le contexte de la COVID-19, les pompiers n’entreront pas dans les résidences. Il est donc recommandé aux citoyens de vérifier préalablement leur avertisseur. De cette façon, si un avertisseur est non fonctionnel, il pourra être corrigé immédiatement ce qui évitera l’émission d’un avis d’anomalie. Par la même occasion, les pompiers feront un sondage sur la présence de foyer extérieur et évalueront leur conformité.

Voici quelques conseils d’entretien d’un avertisseur de fumée :

- Remplacez la pile lorsque l’avertisseur émet un signal sonore intermittent. Utilisez le type de pile recommandée par le fabricant.
- N’utilisez jamais de pile rechargeable, à moins que le manufacturier le recommande.
- Remplacez-la lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement.
- Passez légèrement l’aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l’extérieur et à l’intérieur du boîtier de l’avertisseur à pile, au moins une fois par année, sauf pour l’avertisseur électrique qu’il ne faut jamais ouvrir. Nettoyez l’extérieur seulement. Cela empêche que la poussière s’accumule sur les capteurs de fumée.
- Ne peignez jamais l’avertisseur de fumée.

Saviez-vous que chaque habitation doit être équipée d’un avertisseur de fumée sur tous les étages où il y a des chambres? Encore en 2020, ces visites sont nécessaires, puisqu’à Saint-Hyacinthe, 61 % des bâtiments résidentiels incendiés n’étaient pas munis d’avertisseurs de fumée fonctionnels. Pour plus d’information sur les avertisseurs de fumée, visionnez cette [vidéo](#).

Pour les questions relatives aux visites résidentielles, composez le 450 778.8559.

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304

